



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 202405D029

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
29 Mai 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Absents : 6
Votants : 27

Date de la
convocation :
23 Mai 2024

L'an Deux Mil vingt-quatre le 29 Mai, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - M. BIELOKOPYTOFF - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - A. DUPERRIER - D. FROMENTIN - L. VIOLA - F. JANET - J. SAINT PIERRE - I. VAURES - S. CLOUPET - C. SEMINARA - S. GUEDON - F. CANARD - S. BAUDIN - P. NOBLET

ABSENTS :

M. D.VENET a donné pouvoir à I. VAURES
M.A ROUX a donné pouvoir à F. JANET
V. PEYROL a donné pouvoir à C. SEMINARA
S. ROGNARD a donné pouvoir à S. GUEDON
D. SEBAI a donné pouvoir à P. LARRIEU
J.LIENHARDT a donné pouvoir à P. NOBLET

Domaine
Administration
générale
Pour : 27
Contre :
Abstention :

Objet : DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNE AU COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

Le Décret n°2022-1757 du 30 décembre 2022 relatif à la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres et modifiant certaines dispositions relatives à Natura 2000 a décentralisé la gestion de ces sites, destinés à préserver et restaurer la biodiversité d'intérêt communautaire, de l'État vers les Régions.

Le comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en oeuvre du document d'objectifs des sites Natura 2000 FR8201635 (ZSC) et FR8212016 (ZPS) de La Dombes placé sous l'égide de la Région Auvergne Rhône Alpes regroupe, entre autre, l'ensemble des communes du territoire concernées. A ce titre, il convient de désigner un représentant de la Commune de Villars les Dombes. M. Sylvain GUEDON serait intéressé pour représenter la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- Désigne M. Sylvain GUEDON pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 de la Dombes.

Le 30 Mai 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU